

Les Pyrénées se prêtent à un certain nombre d'activités hivernales

Parmi celles-ci, les sports de glisse en marge des stations, les randonnées (en raquettes et ski notamment, mais aussi à pied s'il y a peu de neige), la chasse photographique ou encore l'usage de motoneiges...

Le cadre réglementaire

L'article R.415-3 du Code de l'environnement punit la perturbation intentionnelle des espèces protégées (rapaces, ours, bouquetins) si l'auteur a commis l'infraction en connaissance de cause. Les galliformes dans les Pyrénées ne sont pas des espèces protégées. Protégé dans l'Est de la France et tous les pays limitrophes, le grand tétras reste un gibier. Seuls les mâles sont chassables. Le grand tétras peut faire l'objet de mesures de gestion, plan de chasse ou plan de gestion cynégétique ou autres définis dans le schéma départemental de gestion cynégétique.

Des mesures ciblées peuvent être incluses dans le cadre d'un arrêté de protection de biotope, d'une réserve de chasse et de faune sauvage, d'un parc national ou d'une réserve naturelle nationale ou régionale.

Les maires peuvent juste instaurer des arrêtés afin de fermer les accès aux véhicules à moteur.

Par dérogation au principe général d'interdiction de circuler en motoneige en dehors des terrains dédiés, l'article L.362-3 du Code de l'environnement autorise le convoyage nocturne de la clientèle des restaurants d'altitude selon des règles bien précises.

© Delphine Chenesseau/ONCFS

Recommandations aux usagers de la montagne en hiver

- Les randonnées sur neige de printemps tombent en pleine période de reproduction.
- Respecter le silence.
- Randonner de préférence sans chien, source de stress supplémentaire. Si un chien est néanmoins présent, le maintenir en arrière et ne le laisser, en aucun cas, divaguer en avant du groupe.
- Rapporter ses déchets pour ne pas favoriser les prédateurs généralistes (renard, corneille noire...) au détriment des proies (galliformes, lièvres, ongulés en détresse physiologique...).
- Suivre les itinéraires pour ne pas perturber les zones de quiétude, notamment en ne s'aventurant pas dans les zones boisées et en évitant surtout les lisières de forêt, d'importance cruciale pour de nombreuses espèces en hiver.
- Observer à distance, même pour prendre une photo, et regarder les empreintes laissées dans la neige sans chercher à les suivre.
- Lorsque c'est possible, être accompagné par un professionnel qui partagera avec vous, en plus, des connaissances sur la faune sauvage.
- Circuler si possible en file indienne plutôt que de front, afin d'avoir plus de chances d'observer la faune.

ONCFS – DIR Occitanie
Actisud – Bât. 12
18, rue Jean Perrin
31100 Toulouse
dr-occitanie@oncfs.gouv.fr

Pour en savoir plus
www.oncfs.gouv.fr

Activités hivernales et galliformes dans les Pyrénées

Les trois espèces de galliformes présentes dans les Pyrénées sont les suivantes :

Le grand tétras ou grand coq de bruyère vit l'hiver dans les forêts de montagne et fréquente la lisière supérieure des bois entre 1 200 et 2 500 mètres d'altitude. Il se réfugie alors dans les arbres et se nourrit d'aiguilles de résineux, pauvres en énergie.



© T. Bonnefoy

■ Grand tétras

Le lagopède alpin ou perdrix des neiges se camoufle dans la neige, son plumage changeant de couleur selon les saisons. Il est présent entre 1 800 et 3 000 mètres d'altitude, parcourant les sommets et crêtes à la recherche de plantes accessibles. Cette espèce est particulièrement menacée par le changement climatique.



© B. Bellon

■ Lagopède alpin

La perdrix grise de montagne est un oiseau caractéristique des milieux ouverts qui s'étendent au-dessus des forêts. Elle affectionne en fait l'alternance de pelouses et de landes, et son histoire est assez fortement liée à celle du pastoralisme. Elle est présente entre 1 300 et 2 500 mètres dans les Pyrénées.



© V. Barthelemy

■ Perdrix grise de montagne

La faune de montagne peut être sensible au dérangement hivernal. Toutes ne développent pas les mêmes stratégies durant cette saison particulière. Des adaptations rendent certaines espèces moins ou pas du tout sensibles aux dérangements hivernaux : la marmotte, l'ours brun, le loir, le hérisson ou les amphibiens rentrent en léthargie en ralentissant leur métabolisme pour plusieurs mois. Certaines hardes de cerfs migrent vers le fond des vallées, d'autres, comme le chocard, le bec-croisé ne craignent quasiment pas l'homme, qui ne rajoute donc pas pour eux une contrainte supplémentaire. L'isard, quant à lui, accumule les réserves de graisse lui permettant de supporter les tempêtes de neige et de très forts enneigements, mais qui imposent en contrepartie une économie de mouvements pour préserver cette réserve graisseuse...



Les galliformes sont des espèces particulièrement sensibles au dérangement hivernal. Ils disposent de réserves graisseuses très limitées. Le dérangement et les envols répétés les rendent plus vulnérables à la prédation, abaissent leurs capacités immunitaires et contraignent les jeunes à désertir définitivement des sites sur lesquels ils se seraient établis pour toujours.

Les stations de ski, acteurs de la conservation des galliformes

- **La visualisation** des câbles de remontées mécaniques, des lignes électriques et des clôtures est de plus en plus mise en œuvre pour éviter les collisions, sources importantes de mortalité pour les oiseaux, tout particulièrement les galliformes dont le vol est tendu et rasant. Quand la visibilité est faible, c'est l'ensemble des oiseaux qui est menacé par ces collisions souvent mortelles.



© Kevin Touchet/ONCFS

- **La mise en place de zones de quiétude** entre les pistes favorise un bon partage de l'espace en offrant à la faune sauvage des surfaces suffisantes où elle peut satisfaire ses besoins vitaux sans interagir avec l'homme.



© Isabelle Losinger/ONCFS

- **Des actions sur les habitats naturels** (déroussaillages, conservation de certaines formations végétales, plantation d'arbres d'essences très recherchées en hiver) permettent de restaurer un habitat plus favorable aux galliformes.